

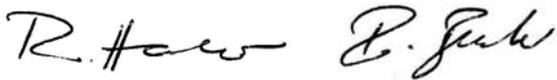
Attestation d'assurance

La Zurich Compagnie d'Assurances SA atteste qu'elle accorde couverture d'assurance responsabilité civile au preneur d'assurance ci-dessous dans le cadre des dispositions convenues dans la police et des dispositions légales applicables pour la durée indiquée ci-après. Il est possible que la somme d'assurance originale de la police soit plus élevée que la somme d'assurance figurant ci-dessous. Les garanties figurant sur la présente attestation d'assurance sont susceptibles d'être diminuées ou épuisées suite à des versements d'indemnités de sinistre. Cette attestation d'assurance n'implique aucune modification, extension ou rectification de la couverture prévue par la police désignée.

Preneur d'assurance	Coelec SA, Av. Ernest-Pictet 5, 1203 Genève
Police no	16.458.591
Genre d'assurance	Responsabilité civile entreprise pour risques d'installation, d'exploitation, du fait des produits et liés à l'environnement
Activité assurée	Installations électriques
Somme d'assurance	CHF 5'000'000 par événement dommageable et deux fois par année d'assurance pour l'ensemble des lésions corporelles et dégâts matériels
Validité territoriale	monde entier, à l'exclusion des prétentions jugées selon la législation des États-Unis ou du Canada ou qui y sont soumises aux tribunaux
Durée	du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

Crissier, 10.01.2025

Zurich Compagnie d'Assurances SA



René Harlacher

Reto Bucher

L'attestation n'est pas valable sans signature de la Zurich Compagnie d'Assurances SA.